

Escapade en Pays de Bray

Descriptif

Notre nouvelle escapade normande nous emmène au Pays de Bray, au cœur d'une des plus grandes hêtraies de France. Avec notre guide passionnée de sa région, nous découvrons chaque jour de nouveaux paysages, prairies, forêts et petits villages normands, dans l'ambiance conviviale de petits groupes de 4 cavaliers maximum.

Hébergements en gîtes confortables, repas sur tables gourmandes. Nous découvrons aussi les traditions locales du pays de Bray, terre d'élevage mais aussi pays de la pomme et du cidre, sans oublier le célèbre cœur de Neufchâtel, l'un des quatre fromages AOP normands.



Programme

Jour 1 : accueil à 9h aux écuries, possibilité d'arriver la veille, avec donc une nuit supplémentaire. Les couples cavaliers-chevaux se forment pour rejoindre les sentiers de la forêt d'Eawy. Nous passons par le puits merveilleux, gouffre enchanteur, objet de nombreuses histoires et légendes locales. Après le pique-nique du midi, découverte de quelques endroits remarquables de la forêt. Dîner et nuit dans un gîte confortable en bordure de forêt. 5h à cheval.



Jour 2 : nous quittons les sentiers de la forêt et leurs fées pour découvrir les paysages plus champêtres de la boutonnière du Pays de Bray. Nous arrivons en fin de journée dans un ancien monastère du XVI^e siècle. Sa ferme attenante nous accueillera deux nuits dans une ancienne écurie entièrement rénovée en gîte très accueillant pour des cavaliers. 6h à cheval.

Jour 3 : nous partons ce matin pour une belle boucle dans le paysage vallonné du Pays de Bray où nous pouvons profiter de beaux panoramas sur la boutonnière et sur la forêt d'Eawy. Diner et nuit au gîte. 6h à cheval.



Jour 4 : nous rentrons aux écuries en traversant la forêt d'Eawy sur des sentiers tantôt en lisière, tantôt en pleine forêt. Nous traversons Saint-Saëns, village typique du Pays de Bray dont nous admirons les maisons à colombages et l'église. Cette forêt abrite une belle population de cerfs et de biches que nous aurons peut-être la chance d'apercevoir. Arrivée aux écuries en fin d'après-midi. Au revoir à nos chevaux. 6h à cheval.



Départ	Retour	Prix
4.06.2026	7.06.2026	885 €
3.09.2026	6.09.2026	885 €

Durée totale	Jours à cheval	Niveau équestre
4	4	Intermédiaire

Langue	Confort
Français	Intermédiaire

Informations pratiques

Conditions de randonnée

Randonnée itinérante en petits groupes de 2 à 5 cavaliers. Hébergements en gîtes, les bagages sont transportés d'étape en étape par un véhicule d'assistance.

Bagages

Un sac de voyage souple (éviter les valises rigides) limité à 20 kg.

Paquetage conseillé : culotte d'équitation, bottes ou boots & mini-chaps, gants et casque d'équitation, pull, T-shirts et chemises, veste ou blouson, coupe-vent, imperméable, tenue de détente, babouches ou claquettes, lunettes de soleil, trousse de toilette, serviette de toilette, crème solaire, gourde, couteau de poche, appareil photo, vos médicaments habituels.

Pour cette randonnée, il est obligatoire de porter un casque (non fourni) pour la pratique de l'équitation (norme NF EN1384).

Climat

Climat océanique, doux et humide. Les températures minimales (au lever du jour) et maximales (après-midi) moyennes sont : juin 14-17°, juillet 16-19°, août 16-20°, septembre 15-19°.

Prix

Le prix comprend la randonnée équestre, les 3 nuitées et tous les repas durant la randonnée.

Le prix ne comprend pas l'acheminement jusqu'au départ de la randonnée près de Neufchâtel-en-Bray, les transferts depuis et vers la gare de Rouen (30€ A/R), l'assurance multirisques, les dépenses personnelles. Les cavaliers arrivant la veille du départ peuvent réserver un hôtel ou un gîte à Neufchâtel-en-Bray. Nous recommandons l'hôtel Côme Inn, 9 grande rue Fausse Porte, 76270 Neufchâtel-en-Bray, tél : 02 35 93 00 02 (90€ par nuit).

Poids

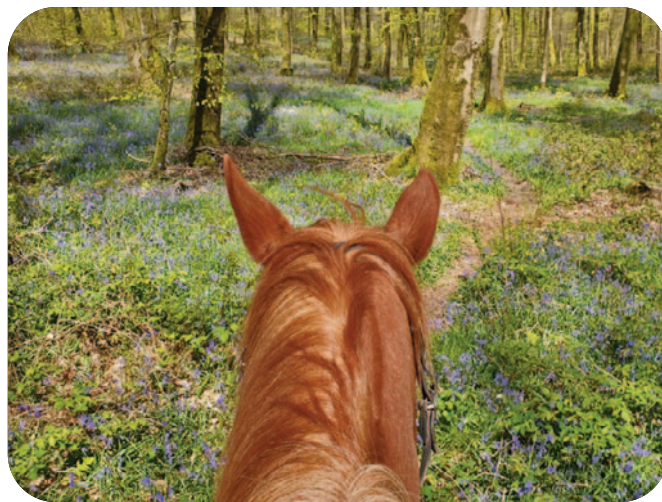
Le poids maximum pour cette randonnée est 80 kg.

Inscription

L'inscription sera effective à réception du bulletin d'inscription rempli et signé, accompagné d'un acompte de 30% du prix du voyage : chèques à l'ordre de Cavaliers du Monde, CB sur le site Internet ou chèques-vacances. Le solde est dû 45 jours avant le départ.

Assurance

Tout participant doit être couvert par une assurance couvrant l'assistance et le rapatriement. Pour les cavaliers disposant déjà d'une telle assurance (licence FFE, carte de crédit, assurance multirisques, etc.), il suffit d'en indiquer les coordonnées sur le bulletin d'inscription. Dans les autres cas, nous proposons une assurance Mutuaide Assistance dont la prime est de 4% du prix du voyage.





Conditions générales de vente

Les conditions générales de vente répondent au décret n° 94-490 du 15 juin 1994, pris en application de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992.

Conditions particulières

Toute inscription à nos randonnées implique l'adhésion à nos conditions générales et à nos conditions particulières, dont chacun reconnaît avoir pris connaissance.

Annulation de notre part : si le nombre d'inscrits est insuffisant, la randonnée peut être annulée à notre initiative au plus tard 31 jours avant la date de départ prévue. Dans ce cas précis, les inscrits seront intégralement remboursés, sans pour cela pouvoir prétendre à une indemnité.

La spécificité des randonnées équestres implique que nous nous réservons le droit de ne pas accepter une personne qui ne présente pas les capacités équestres ou physiques lui permettant de participer sans risque à nos randonnées.

Annulation de la part d'un inscrit : les annulations qui nous sont communiquées au moins 61 jours avant la date de départ prévue donnent lieu à un remboursement du montant réglé, déduction faite de l'éventuelle prime d'assurance et de frais de dossier de 80 € par personne.

Au-delà de cette date, les frais d'annulation sont :

- Entre 60 et 31 jours : 25% du montant facturé.
- Moins de 31 jours : 100% du montant facturé.

Toute randonnée interrompue pour raison de santé est susceptible de faire l'objet d'une indemnisation des journées non effectuées par votre assurance assistance-rapatriement, si vous avez spécifiquement souscrit cette garantie.

En revanche, toute interruption volontaire du participant en cours de randonnée n'ouvre droit à aucun remboursement. Il en est de même en cas d'exclusion pour incapacité physique ou équestre.

Nulle contestation du prix de la randonnée ne pourra être prise en compte après celle-ci, il incombe à chaque participant d'estimer avant le départ si le prix de la randonnée lui convient.

Responsabilité des participants : les espaces sauvages que nous parcourons à cheval sont relativement éloignés des centres de secours. Cette donnée constitue naturellement un risque que les participants reconnaissent avoir pris en compte avant d'entreprendre ce type de randonnée.

Tourisme Responsable

Cavaliers du Monde a été en 2009 le septième tour-opérateur en France labellisé Tourisme Responsable par AFNOR Certification, et l'unique tour-opérateur équestre.

